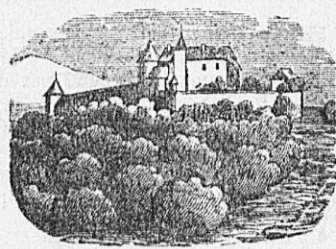




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le 18 février 1890.

NOUVELLES SUISSES

Chemin de fer. — Le département fédéral des chemins de fer élabore un horaire uniforme de tous les chemins de fer pour la saison d'été.

Fête fédérale de chant. — Le Vaterland de Lucerne annonce que Vevey se met sur les rangs pour obtenir la prochaine fête fédérale de chant.

Diana. — Le 9 février a eu lieu à l'hôtel Central, à Zurich, l'assemblée générale de la Diana, société suisse de chasseurs. Le rapport présenté par le comité central a constaté la prospérité croissante de cette société, qui compte actuellement 23 sections comprenant plus de 1000 membres.

Berne. — Le comité d'organisation de la fête fédérale des musiques militaires et des fanfares, qui aura lieu cette année à Thoun, en a fixé la date aux 14, 15 et 16 juin.

Un bien triste accident est arrivé à Berne : Un étudiant en médecine, M. de Lavallaz, de Colombey (Valais), est mort d'un empoisonnement du sang, par suite d'une piqûre anatomique. Le jeune médecin était à la fin de ses études et donnait les plus grandes espérances. Vendredi dernier, les étudiants de Berne ont accompagné à la gare le corps de leur camarade et lui ont rendu les derniers honneurs.

Vaud. — Un triste accident est arrivé, mercredi après midi, à Villars. La femme de M. Isabel, instituteur, ayant besoin de quelques provisions, descendit à la cave en laissant ses enfants seuls. Pendant ce temps, l'aînée, une fillette de quatre ans, s'étant approchée du poêle, ses vêtements prirent feu et lorsque sa mère arriva, après quelques minutes, la pauvre petite gisait au milieu de la chambre dans le plus triste état. Malgré des soins pressés, elle est morte jeudi.

Un triste accident est venu plonger dans le deuil une honorable famille de Forel. M. H. Paschoud menait un char de foin mercredi soir ; il était assis sur le véhicule. Arrivé à dix minutes de chez lui, il

tomba sur le sol et se fit sans doute une contusion qui lui fit perdre connaissance, car ses jambes demeurèrent accrochées aux échelles du char, et le cheval continuant sa route traîna ainsi le malheureux jusqu'à son domicile, où il expira le lendemain matin, sans avoir repris ses sens. Le défunt, âgé de 34 ans, était marié. La désolation est grande dans la contrée, car il était aimé et estimé de chacun.

Neuchâtel. — Les plaisirs de l'hiver ne sont pas sans mélange. On a relevé vendredi les cadavres de deux jeunes patineurs, noyés dans la vieille Thièle, près du Landeron.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Un épouvantable accident est venu vendredi jeter l'émoi dans la population d'Auch. M. Poisson, propriétaire de l'établissement zoologique installé sur les allées d'Etigny, devant le palais de justice, ayant voulu entrer dans la cage d'une panthère pour la faire travailler et la préparer à une séance extraordinaire qu'il devait donner samedi avec sa femme, l'animal s'est immédiatement jeté sur lui, l'a saisi à la gorge et lui a mis les cuisses dans un état horrible.

Le personnel de la ménagerie s'est porté au secours de M. Poisson et est allé chercher le dompteur Giacomety, qui se trouvait à ce moment au café. Giacomety est arrivé aussitôt, s'est précipité dans la cage, et, après avoir asséné plusieurs coups de fourche sur la tête de la panthère, a réussi à lui faire lâcher prise.

L'état de M. Poisson est des plus graves. Le fauve lui a fait une grande blessure au cou et lui a dévoré les cuisses. La tête est absolument dépourvue du cuir chevelu. Le crâne est à nu. Les médecins n'ont pas encore osé se prononcer.

Plusieurs personnes de Haute-Côte, près de Dieppe, ont fait part d'un fait extraordinaire, à notre époque surtout.

Il existe dans ce faubourg une maison, entourée de murailles, qui appartient à un ouvrier, très estimé du reste. Dans cette maison, personne, pas même le facteur, n'a jamais pénétré. Certes on ne peut reprocher à ces misanthropes (l'ouvrier et sa femme) de

se garder des indiscrets, mais le plus curieux de l'affaire est qu'ils sont les auteurs d'une famille de cinq enfants, dont l'aîné est à peine âgé de douze ans, et aucun habitant n'a jamais vu un membre de cette progéniture mettre un pied dans la rue.

La séquestration n'existe pas en fait, car il paraît que ces enfants courent dans le jardin, vêtus comme de jeunes sauvages.

Un épouvantable accident vient d'arriver près de Pontivy. Une voiture, dans laquelle se trouvaient deux nouveaux mariés, qui revenaient de la noce avec huit personnes, longeait le Blavet. Tout à coup la voiture a versé. Les dix personnes ont été précipitées dans la rivière. Toutes se sont noyées. Le conducteur seul a été sauvé.

Six élections législatives ont eu lieu dimanche dans le département de la Seine, ensuite de l'invalidation de six députés boulangistes. Cinq boulangistes sont réélus.

A Sceaux, M. de Belleval, boulangiste, est élu par 11,022 voix contre 9829 à M. Goblet.

Dans le cinquième arrondissement de Paris, il y a ballottage entre MM. Naquet, boulangiste, 3840 voix, Bourneville, radical, 2575, et Delombre, modéré, 1761.

Il y a eu moins d'électeurs que précédemment. Aucun désordre n'est signalé.

Dans le département de Tarn-et-Garonne, M. Lasserre, républicain-opportuniste, est élu par 10,674 voix contre M. de Mauvoisin, conservateur, qui en obtient 6764. Il s'agissait de remplacer M. Lasserre père, décédé.

En Corse, le comte Ceccaldi, républicain-radical, est élu par 6237 voix contre 5973 à M. le comte Muledo, conservateur invalidé.

Italie. — Une maison en construction s'est écroulée samedi dans le nouveau quartier d'Arenaecchia, à Naples. Trente et un ouvriers ont été ensevelis sous les décombres.

Portugal. — La police a dissous l'Association des Etudiants de Lisbonne soupçonnés de républicanisme.

Tous les papiers ont été saisis.

Grande-Bretagne. — On a retiré de la galerie de Llanerch le dernier cadavre qui s'y trouvait encore enseveli. Le nombre des morts s'est élevé à 176.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 42

BELLE TÉNÉBREUSE

PAR JULES MARY

— Je l'aime, moi ! dit-elle avec un cri d'horreur...
— Puisque tu veux le défendre !
— J'ai peur pour toi.
— Ne me fais pas cette injure.
— Eh bien, je ne veux pas qu'il te reste un doute...
— Ce nom ?
— Je vais te le dire... C'est Jean Daguerre de Morienval...
— Lui... lui... tu ne mens pas ?
— Sur la vie de mes deux enfants, je te le jure !
— L'infâme... je le tuerai !
— Que Dieu nous protège !
— Mais occupons-nous de toi d'abord, Gérard est ton fils, ta fille est donc Modeste, cette charmante jeune fille que j'ai aperçue au bal de la Novice...
— Oui... et tu es deux fois son père, puisqu'il y a vingt ans, Dieu a permis que tu la sauvas...

— C'est vrai, je l'aime donc doublement.
— Elle aime Robert Valognes. D'une part, je ne pouvais laisser s'accomplir ce mariage, puisqu'il me fallait ton consentement ; d'autre part, M. Valognes n'eût jamais donné son fils à ma fille sans connaître le mystère de mon passé. Cet obstacle, Pierre, c'est à toi de le lever.
— Et je le lèverai, sois en certaine. Valognes est prêt à donner son consentement. Quand il saura tout, il n'y aura plus aucune raison pour reculer ce mariage.
— Alors, vois-le tout de suite, le plus tôt possible. Les deux enfants se désespèrent... Assez de souffrance... Et merci, Pierre, de tant de bonté et de magnanimité.
Et Beaufort, fon de joie, répétait :
— J'ai une fille... je vais embrasser ma fille !
Il essaya de se calmer. La fièvre lui empoignait le visage.
— Le plus tôt possible, Marceline ; oui... aujourd'hui... même, je verrai Louis Valognes. Il est justement à Creil. Je l'ai rencontré ce matin chez M^e Parlanget. Il dîne chez son notaire. Moi aussi. J'aurai, avant ou après, tout le temps de lui parler. Si l'occasion ne s'en présente pas, je la ferai naître et, au besoin, ce soir, j'accompagnerai Valognes jusqu'à son château de la Novice.
— Et aussitôt tu me feras connaître sa réponse ?
— Sans retard. Maintenant je ne veux pas rester une minute de plus sans revoir ma fille... Conduis-moi auprès d'elle...
— Que lui diras-tu ? As-tu réfléchi ?... Il faudra donc tout de suite que tu la fasses rougir de sa mère ?... Ménage-moi... Je l'aime tant... Ne vaudrait-il pas mieux modérer ta grande hâte de la revoir et ne venir que lorsque tu lui apporteras la

nouvelle de son mariage avec Robert ?... Alors déjà je l'aurai préparée, moi, à la rencontre de son père... Déjà, moi-même, j'aurai pu tout dire... et obtenir son pardon et celui de mon fils.

— Tes enfants ne sont pas tes juges, ils n'auront rien à te pardonner ; ils n'auront qu'à sécher tes larmes ; mais ce que tu dis est sage. Il vaut mieux préparer Modeste à cette nouvelle. Moi, je vais retrouver Valognes chez M^e Parlanget... Marceline s'agenouilla de nouveau devant son mari :

— Pierre, dit-elle, pardon de tout le mal que je t'ai fait... pardon, au lieu de repousser, tu m'accueilles... tu as raison, va, car j'ai bien souffert... Regarde comme mes cheveux ont blanchi, comme mes traits se sont flétris... Je suis cependant dans la force de l'âge... La douleur m'a tellement changée que tu ne m'as pas reconnue... Pardon, Pierre, pardon... Elle baisa les mains de Beaufort qu'elle mouilla de ses larmes. Il la releva, ému par cette voix où il retrouvait l'intonation douce de la Marceline d'autrefois.

— Plus tard, Marceline, oui, je crois que je te pardonnerai, mais plus tard, quand j'aurai revu ma fille... quand j'aurai contemplé et embrassé ce trésor que tu m'as gardé avec tant de soin, quand j'aurai vu combien il est riche, et de quelles vertus il est fait, alors je n'aurai plus qu'à te pardonner, Marceline, en rencontrant tes lèvres, pauvre femme, sur le front de notre fille... Elle se releva. Elle essuya ses yeux.

— J'attendrai, dit-elle. Adieu... A bientôt...
— A bientôt, Marceline.
Elle sortit lentement, les yeux rouges.

Elle était si accablée par son émotion qu'elle ne vit pas

VIS
transféré son bureau au
à la maison de M. François
Bulle.
enseignements, représen-
tes et discussions, tracta-
tises.
usset, agent d'affaires.

à louer.
l'entrée de la vallée du
e pour reposoir, en ap-
et celle de Charmey.
au du journal qui indi-
[80]

croute de Berne
auberge du Tonnelier, à
ail. — Prix modéré. [86]

tous les magasins
canton [69]

Portorico
ROUHE
LAUSANNE

blés, orges
es comprimés.
grains divers.
ines pour engrais.
RÉDUITS
BLANCHE, à Bulle. [527]

CHAFFHOUSE
0 centimes le litre,
0 et 70 centimes le litre ;
35 et 40 centimes,
50, 60 et 70 centimes.
illon de 20 litres contre
trée les futailles. 4 mois
r, boucher, Schaffhouse.

soluble
chard
DE QUALITÉ
INSTANTANÉ

VIS
48 rue Montmartre, à
d'informer MM. les fa-
mages de Gruyère
produits en dépôt et se
ndre pour leur compte.
ances sur marchandises.
ties de premier ordre.
nements, lui écrire.
[34]

A COUDRE
canicien-constructeur, à
leurs machines à coudre.
rence. Payables depuis
Demandez catalogues et
[578]

lin Berthoud
le filage et tissage à fa-
e et des étoupes aux prix
matière est filée dans
ion perfectionnée, l'éta-
en mesure de livrer du
as un bref délai.
POTS : [104]
WÄBER, à Bulle ;
DEMIERRE, à Romont.

Attention!!! Toute per-
e doit faire un essai de
pommade Phénix garan-
sur faire croître et pousser
cheveux de dames et mas-
a, ainsi que la barbe, sup-
er les pellicules, arrêter
ute des cheveux, les em-
er de blanchir,
nir la
lité.
Phénix
Envoi
spécies ou
ournement.
site
3.—
postales—
ut pour
z.
ins 040.

z, imprimeur-éditeur.

GRUYÈRE

Le banquet du Cercle des Arts et métiers.

Patriotique, enthousiaste et digne, telle a été la fête annuelle du Cercle des Arts et Métiers de Bulle, dimanche dernier.

Vers 1 heure, après la réception des candidats et la nomination du président du Cercle, une colonne de 300 citoyens se met en marche, drapeaux en tête, pour l'hôtel des Alpes, aux accords entraînants de la fanfare de Bulle. De nombreux délégués de Fribourg, Romont, de la Broye, de la Veveyse, etc., étaient venus grossir le nombre et fraterniser avec leurs amis politiques de la Gruyère. Le banquet, tant pour le menu que pour la promptitude du service, fait certainement honneur à l'amphitryon, M. Eug. Wäber.

Au dessert, M. Romain Dupasquier, président du Cercle, ouvre la série des discours par quelques mots justes et bien sentis sur la signification de cette journée, à savoir : l'union de plus en plus intime des radicaux-libéraux fribourgeois et leur complète communion d'idée avec le grand parti progressiste de la Suisse entière; il porte son toast au Conseil fédéral, digne représentant d'un peuple libre.

M. Schindler, directeur de la Banque populaire, nommé major de table, fonctions dont il s'est acquitté avec le plus d'entrain, de verve et d'à-propos possible, remercie les nombreuses délégations des autres parties du canton de s'être rendues à l'invitation du Cercle des Arts et Métiers et leur porte une chaleureuse santé.

M. Biemann, avocat, est salué à la tribune par des applaudissements frénétiques. L'orateur, dans un discours admirable, à plusieurs reprises interrompu par des bravos enthousiastes, nous parle de la patrie suisse, de cette patrie rendue grande et honorable, non pas seulement par un passé glorieux et guerrier, mais surtout et avant tout par la marche logique dans le développement de ses institutions, par le respect des lois, le civisme de ses enfants. Il passe en revue les faits saillants de l'année écoulée : notre conflit avec l'Allemagne, la votation du 17 novembre, rendant hommage, pour ces deux victoires morales de notre patrie, d'une part à son autorité suprême, le Conseil fédéral, pour l'énergie, le sang-froid et la dignité qu'il a montrés, d'autre part au peuple pour la clairvoyance et le patriotisme dont il a fait preuve en novembre. Puis, interprétant la constitution de 1874, M. Biemann en énumère les conséquences et surtout les bienfaits pour les citoyens en général et les garanties contre l'arbitraire et même l'injustice des gouvernements cantonaux; il constate, en outre, qu'il est cependant des revendications et des besoins nouveaux, qu'après avoir mis de l'ordre dans sa maison, la Confédération doit s'occuper maintenant d'objets sociaux et économiques, dont l'étude, si ce n'est la solution, s'impose sans tarder; ces revendications, ces besoins nouveaux, c'est l'assurance obligatoire, par exemple, assurance contre les accidents, sur la vie, c'est la régularisation du travailleur dans les fabriques, les garanties et la protection à accorder aux femmes et aux enfants dans ces mêmes fabriques. Abordant ce qui nous touche de plus près, nous Fribourgeois, il demande le règne de la justice dans le canton, l'élection des syndics et des régents par le peuple, l'abrogation des lois somptuaires sur les suberges et sur la danse; à ce propos, il constate que nos gouvernants ont eu peur du mécontentement populaire et que, s'ils ont modifié partiellement cette dernière loi, c'est une preuve pour nous que le colosse pourrait bien avoir de l'argile dans ses pieds.

— Misérable, ose donc nier... dit Beaufort en lui secouant le bras.

Daguerre était dix fois plus robuste que Beaufort. Il aurait pu aisément se débarrasser de cette étreinte. Il n'y songea même pas.

— Tu comprends, n'est-ce pas? que l'un de nous est de trop... Nous nous battons demain... mais je veux un duel à mort... L'un de nous restera sur le terrain... Je verrai si tu te montreras aussi brave devant mon pistolet que tu l'as été vis-à-vis d'une enfant ignorante, naïve et sans défiance.

Et il le laissa, en lui adressant un regard plein de mépris. Daguerre resta un instant debout, à la même place.

Puis il eut un sourire sinistre :

— Oh! demain, demain, dit-il, c'est bien tard... qui sait ce qui se passera d'ici à demain?

Il entra dans le cabinet de Beaufort. Il jeta un regard circulaire autour de lui et n'eut pas de peine à trouver ce qu'il cherchait.

Sur un meuble était un revolver dans sa gaine, le revolver de Beaufort. Il le prit, s'assura qu'il était chargé de ses six coups et le cacha dans la poche de son pardessus.

II

Beaufort, libre d'esprit, plein de gaieté, malgré le duel qu'il prévoyait pour le lendemain avec son ancien associé, sortit de chez lui et se hâta de courir chez M^o Parlanget.

Il avait hâte de voir Valognes, de lui raconter sa vie, à lui, tout d'abord, afin de le préparer au récit qu'il se proposait de lui faire de la vie de Marceline.

Etats-Unis. — On télégraphie de Chicago, le 13 février : Un incendie vient de détruire une partie d'une vaste immeuble occupé par des fabricants de drap et de chapeaux.

Les pertes sont évaluées à 375,000 dollars. 500 ouvriers sont sans travail.

— L'Université de Toronto a été incendiée; on craint la destruction complète des bâtiments.

Canada. — Une grande effervescence règne au Canada par suite de conflits de race entre les éléments français et anglais, catholique et protestant.

A Hull, dans la province d'Ontario, une foule de Canadiens français a attaqué un meeting de missionnaires protestants et il y a eu de nombreux blessés.

On craint des troubles dans la province de Manitoba, par suite du vote de la résolution abolissant l'usage de la langue française dans les actes officiels.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 15 février 1890. — Sont confirmés dans leurs fonctions les titulaires suivants :

M. Badoud, François-Xavier, contrôleur des hypothèques, chef du bureau d'enregistrement à Romont;

M. Spicher, Christophe, contrôleur des hypothèques, chef du bureau d'enregistrement, à Tavel;

M. Uldry, Arnold, contrôleur des hypothèques, chef du bureau d'enregistrement, à Fàrvagny.

— On nomme :

M. Ernest Gottrau, à Fribourg, notaire cantonné dans le district de la Sarine;

M. Rey, Louis, à Saint-Aubin, débitant de sel au même lieu.

Banque. — Le Crédit foncier fribourgeois de Bulle distribue à ses actionnaires le 4 %, soit 20 francs par action de 500 francs.

Vevey-Bulle-Thoune. — Une réunion des comités fribourgeois (Gruyère et Veveyse) pour l'entreprise du nouveau chemin de fer Vevey-Bulle-Thoune a eu lieu jeudi à l'Hôtel de Ville de Bulle.

L'assemblée a pris les décisions suivantes :

1^o Le conseil d'Etat sera nanti du projet et on lui demandera l'étude d'un tracé plus détaillé et mieux adapté aux besoins des contrées fribourgeoises.

Les délégués sont chargés aussi de pressentir le gouvernement sur l'éventualité d'une subvention cantonale.

2^o L'Etat se chargeant de ces études, il n'y aurait pas lieu de nommer un ingénieur *ad hoc*.

3^o On espère que les banques fribourgeoises, vaudoises et bernoises s'intéresseront à la formation d'un syndicat. L'une d'entre elles a déjà offert de prendre l'initiative.

Loutrés. — Pierre Bossy, de l'établissement de la pisciculture de Chenaleyre, vient de tuer deux loutrés, la mère et son petit. Voilà 33 loutrés d'abatues depuis qu'il a ses chiens loutriers magnifiquement dressés pour cette chasse. La mère avait encore trois trayons contenant du lait, il est curieux de voir ces bêtes nourrir leurs petits aussi longtemps. Le jour était trop avancé pour continuer la chasse, la nuit était là; mais Bossy comptait bien aller chercher les deux autres petits les premiers jour.

un homme qui se dissimulait derrière les rideaux du salon qui précédait le cabinet de Beaufort.

Quand elle traversa le salon, pourtant, cet homme pencha la tête avidement.

— Marceline de Montescourt... murmura-t-il... C'était elle!

Et le docteur Gérard est mon fils... Quelle révélation!...

Cet homme, c'était Daguerre.

Quand Marceline se fut éloignée, il sortit de sa cachette, au même moment Beaufort quittait son cabinet et entra au salon.

Les deux hommes se trouvèrent face à face.

Ils se regardèrent silencieusement pendant une longue minute.

Leurs lèvres tremblaient. Daguerre essayait de faire bonne contenance, en dépit de son trouble.

Ce fut Beaufort qui rompit le silence.

Il dit, extrêmement calme, cependant sa voix était sourde :

— Tu as vu cette femme qui sort de chez moi?

— Non.

— Tu mens. Il est impossible que tu ne l'aies point rencontrée. Et, si tu mens, c'est que, ou bien tu l'as reconnue, ou bien tu as entendu la conversation que je viens d'avoir avec elle...

— Me crois-tu capable d'écouter aux portes?... Tu es fou... Quel intérêt?

— Cette femme, Daguerre, est Marceline de Montescourt, ma femme.

— Ah! tu as fini par la retrouver?... Tant mieux.

— Cette femme est ton ancienne maîtresse.

— Tu veux plaisanter, je suppose?

Puis, après avoir lu quelques beaux vers d'Albert Richard, l'orateur termine en se réjouissant de voir quelques coins de ciel bleu dans l'horizon sombre et lugubre de notre canton. Quand nous aurons, dit-il, l'indépendance par notre vitalité et notre énergie, nous serons toujours plus dignes de notre patrie et nous ferons alors tous nos efforts pour conduire de plus en plus la Suisse à faire aimer à ses enfants un pacte inviolable et à le respecter. C'est dans ces sentiments qu'il boit à la patrie. (Applaudissements sans fin.)

L'enthousiasme est à son comble, la musique joue l'air national, tout le monde accompagne.

M. Torche fait, en termes spirituels et énergiques en même temps, le procès de notre excellent gouvernement; retraçant l'histoire des despotes de tous les temps, il met en lumière les faits exécrationnels, ignominieux des fourbes de toutes catégories et de tous rangs; nos libertards sont comparés, sans grand avantage pour eux, à ce que la terre a porté de plus autoritaire, de plus avili, et doivent subir et subiront les conséquences de leurs actes. (Applaudissements.)

M. Ph. Clément apporte le salut des Romontois et chante avec beaucoup de finesse et d'esprit une chanson de circonstance, en patois, sur l'université. Elle obtient un succès colossal, la salle est trépidante, le chanteur recommence et finit au milieu des bravos.

M. Gaillet, du Cercle du Commerce de Fribourg, porte en fort bons termes un toast au Cercle des Arts et Métiers de Bulle.

M. Andrey, notaire, chante de sa belle voix de ténor le *Départ des conscrits* dont le refrain est entonné par l'assistance.

M. Rössier, président du Cercle des travailleurs de Fribourg, traite avec beaucoup de compétence et surtout de conviction la question économique et sociale. Il est fort applaudi.

D'autres orateurs et chanteurs prennent encore la parole; citons MM. Pernet, Despond, Pasquier, qui contribuent à maintenir jusqu'à la fin l'enthousiasme et la gaieté de cette assemblée.

Citons également la présentation à la tribune de quatre vétérans et victimes du Sonderbund qui sont l'objet d'une véritable ovation.

N'oublions pas la musique qui s'est vraiment surpassée; jamais elle ne nous avait régalés de morceaux si entraînants et surtout joués avec autant de maestria et d'ensemble.

Entre temps, de nombreux télégrammes de sympathie ont été lus.

Enfin, le départ du train s'approchant, la séance a été levée; un cortège s'est de nouveau formé pour se rendre au local du Cercle. Puis, à 7 1/2 heures, c'est en se disant au revoir qu'on s'est séparé, heureux de la réussite de cette fête qui comptera parmi les plus belles du Cercle des Arts et Métiers et des plus profitables surtout pour la cause du progrès dans notre canton.

Questions d'actualité.

Monsieur le rédacteur,

Au moment du renouvellement du bail de l'Hôtel de Ville de Bulle, je me permettrai de poser au bullois une simple question. En présence du très mince rapport de cet immeuble, n'auraient-ils pas avantage de le mettre en vente? Si telle est la pensée de mes compatriotes, j'estime que le moment est propice de la mettre en exécution; les bâtiments se vendent actuellement très-bien à Bulle et il est très probable que de nombreux acheteurs se présenteraient. D'ailleurs, la ville de Bulle est propriétaire d'un as-

On dînait à six heures chez le notaire.

Valognes, qui faisait des courses dans Creil, arriva à six heures sonnant.

Beaufort l'attendait avec une vive impatience.

Quand il le vit entrer, profitant de ce qu'il se trouvait seul avec lui dans le salon, — M^o Parlanget étant occupé dans son étude par un contrat de mariage, — il lui dit :

— M. Valognes, je vous vois très triste du prochain départ de Robert.

— En effet, ce départ m'afflige profondément, je ne le cache pas.

— Si j'empêchais votre fils de quitter la France?

— Vous! impossible. J'ai eu beau lui donner des conseils, me servir des meilleurs arguments, il n'a pas voulu entendre raison. Vous ne pouvez réussir là où j'ai échoué.

— Qui sait?

— Expliquez-vous, M. Beaufort.

— Votre fils s'en va parce qu'il veut épouser la fille de Marceline Langon.

— Et parce que Mme Langon ne le veut pas, c'est cela.

— Il y a des obstacles à ce mariage?

— Des obstacles de deux natures, qui viennent de la résistance de Marceline, d'abord, et du mystère qui pèse sur son passé, — mystère que je voudrais bien pénétrer.

— Le premier de ces obstacles n'existe plus.

— Que dites-vous? Mme Langon consentirait-elle?

— Au mariage de Robert avec Modeste, parfaitement.

— Et c'est vous qui avez obtenu ce consentement?

— Non pas, Marceline Langon a consenti d'elle-même.

— Mais, l'autre obstacle?

sez grand nombre de ser de celui-là; de s'en trouveraient fort tain que jamais l'H tant que son prix d Si toutefois des vinisme exagéré ret à s'effrayer de tout point de vue à exat servant cette propi dière quelques tran leurs, qui en augn notable proportion mieux scinder les le salle et les écuries du reste de ce vast vu le nombre resp dre à Bulle, notre un preneur payant Ces questions m men sérieux.

Bulle, le 18 févr

Hôpital du

BILA

Ratificat

1. Titres et créances
2. Legs improductifs
3. Immeubles
4. Réparations
5. Id. maison Beige
6. Mobilier
7. Dépôt en compte
8. Dépôt en compte
9. Caisse I. solde
10. Caisse II. solde
11. Prorata d'intérêt
12. Prorata d'intérêt
13. Débiteurs divers

1. Capital I. Fonds d
2. Capital II. Fonds
3. Capital III. Fonds
4. Créanciers divers
5. Redevances aux co
6. Legs et donations
7. Exercice 1889
8. Profits et pertes I

Certifié le présent

COMPTE DE PRO

1. Traitement du p
2. Affouage
3. Alimentation
4. Service médical
5. Domestiques et c
6. Frais généraux
7. Intérêt de la det
8. Frais de stipula
9. Divers
10. Entretien des bâ
1. Dépréciation du
- Solde bénéfice

— Le mystère du
— C'est cela.
— Eh bien! je l'é
— Vous!
— Certes. Et à vo
— Vous êtes donc
— Peut-être bien.
On entendit le not
vers le salon.
Beaufort n'eut qu
— C'est une longu
— Et je suis curie
— Demain, voulez
— Pourquoi dema
suis pressé quand il
— Comment faire
— C'est bien simp
En chemin nous aur
protégerez si je fais
pas oublier que j'aur
banque... Demain, v
nous essayerons de t
— Eh bien! j'acce
— Et moi j'ai hâte
M^o Parlanget ent
Quelques minutes
Dans l'intervalle,
d'écrire à Marceline
loppe et envoya :
« Bon espoir. »

LA GRUYÈRE

sez grand nombre d'immeubles pour pouvoir se passer de celui-là; de plus, nos finances communales s'en trouveraient fort bien, car il est plus que certain que jamais l'Hôtel de Ville ne rapportera autant que son prix de vente en beaux écus sonnants.

Si toutefois des considérations basées sur un chauvinisme exagéré retenaient certains esprits prompts à s'effrayer de toute nouveauté, il y aurait un autre point de vue à examiner. La ville de Bulle, en conservant cette propriété, ne pourrait-elle pas introduire quelques transformations, peu coûteuses d'ailleurs, qui en augmenteraient le rapport dans une notable proportion? En un mot, ne vaudrait-il pas mieux scinder les locations, louer le café, la grande salle et les écuries d'une part et faire des logements du reste de ce vaste bâtiment? Car chacun sait que, vu le nombre respectable des hôtels de premier ordre à Bulle, notre maison de ville ne trouvera plus un preneur payant bien et cher.

Ces questions méritent à mon humble avis un examen sérieux.

Bulle, le 18 février 1890. *Un Bullois.*

Hôpital du district de la Gruyère.

BILAN AU 31 DÉC. 1889

Ratification réglementaire réservée.

ACTIF	
1. Titres et créances	Fr. 65,160 41
2. Legs improductifs	33,451 61
3. Immeubles 39,425 30	
4. Réparations 7,807 95	
5. Id. maison Beigel 109 55	47,342 80
6. Mobilier	4,641 05
7. Dépôt en compte courant I	2,571 70
8. Dépôt en compte courant II	1,093 05
9. Caisse I. solde	472 —
10. Caisse II. solde	86 56
11. Prorata d'intérêts sur art. de l'actif I	2,615 15
12. Prorata d'intérêts sur art. de l'actif II	573 70
13. Débiteurs divers	1,630 35
	Fr. 159,638 38

PASSIF	
1. Capital I. Fonds de l'hôpital	Fr. 125,134 25
2. Capital II. Fonds Sallin	8,850 93
3. Capital III. Fonds Schübel	5,000 —
4. Créanciers divers	8,884 35
5. Redevances aux communes de la consorcié	5,538 70
6. Legs et donations faits dans le courant de l'exercice 1889	2,253 —
7. Profits et pertes I. Bénéfice	3,809 99
8. Profits et pertes II. Bénéfice	167 16
	Fr. 159,638 38

Certifié le présent bilan conforme aux livres et aux valeurs.

Le Président du conseil administratif :

L. FROSSARD, curé.

Le Caissier : Aug. BARRAS

COMPTE DE PROFITS ET PERTES I. Fonds de l'hôpital au 31 décembre 1889.

DOIT (Charges.)	
1. Traitement du personnel	Fr. 727 10
2. Affinage	52 50
3. Alimentation	2028 07
4. Service médical et chirurgical, pharmacie	863 85
5. Domestiques et ouvriers	148 35
6. Frais généraux	474 77
7. Intérêt de la dette hypothécaire	135 25
8. Frais de stipulation	100 —
9. Divers	86 —
10. Entretien des bâtiments 5 %	238 —
-1. Dépréciation du mobilier 10 %	516 —
Solde bénéfice	3809 99
	Fr. 9179 88

— Le mystère du passé de cette... pauvre femme?

— C'est cela.

— Eh bien! je l'éclaircirai, moi.

— Vous!

— Certes. Et à votre plus grande satisfaction, je l'espère.

— Vous êtes donc sorcier?

— Peut-être bien.

On entendit le notaire qui sortait de l'étude et se dirigeait vers le salon.

Beaufort n'eut que le temps de dire :

— C'est une longue histoire à vous conter, M. Valognes.

— Et je suis curieux de la connaître.

— Demain, voulez-vous me donner rendez-vous?

— Pourquoi demain? Pourquoi ce retard d'un jour? Je suis pressé quand il s'agit du bonheur de mon fils.

— Comment faire?

— C'est bien simple. Reconnaissez-moi ce soir à la Novice.

En chemin nous aurons tout le temps de causer. Vous me protégerez si je fais une mauvaise rencontre... car il ne faut pas oublier que j'ai avec moi 450,000 francs de billets de banque... Demain, vous passerez la journée au château et nous essayerons de tuer un chevreuil dans la forêt.

— Eh bien! j'accepte, car j'ai hâte de tout vous dire.

— Et moi j'ai hâte de tout entendre.

M^e Parlanget entra. Ils se turent.

Quelques minutes après on se mettait à table.

Dans l'intervalle, Beaufort, à l'étude, avait eu le temps d'écrire à Marceline Langon une lettre qu'il mit sous enveloppe et envoya :

« Bon espoir. »

AVOIR (Produit.)

1. Collectes et souscriptions	Fr. 2329 46
2. Location du domaine	460 —
3. Intérêts perçus	661 08
4. Journées de malades	3359 20
5. Produit de la basse-cour	70 —
6. Prorata d'intérêts sur art. de l'actif	2233 40
7. Divers	66 80
	Fr. 9179 88

COMPTE DE PROFITS ET PERTES II. Fonds Sallin.

DOIT (Charges.)

1. Pension d'enfant pauvre	240 —
2. Frais de gérance	20 —
3. Divers	18 44
Solde bénéfice	167 16
	Fr. 445 60

AVOIR (Produits.)

1. Prorata d'intérêt sur art. de l'actif	445 60
Bulle, le 12 février 1890.	

Le Président du conseil d'administration :

L. FROSSARD, curé.

Le Caissier : Aug. BARRAS

Extrait du rapport médical. — Il a été reçu dans le courant de l'année 72 malades, dont 45 dans la section médicale et 27 dans la section chirurgicale.

Sur ce nombre sont sortis : guéris 31; améliorés 22; morts 9 et 10 restent dans l'établissement.

D^r PERROULAZ

CHRONIQUE AGRICOLE

De l'élevage du bétail.

Conférence de M. STREBEL père, vétérinaire, à Fribourg.

(Suite et fin.)

L'alimentation sera conforme à la nature du jeune organisme; de plus, le veau doit pouvoir se mouvoir librement. Ces deux règles fondamentales de l'élevage sont, pour ainsi dire, généralement négligées chez nous. C'est ainsi que notre mode d'alimentation du veau par le lait est des plus incorrect et la cause de nombreuses pertes. La contenance de l'estomac d'un veau, immédiatement après sa naissance, peut être évaluée de 1 à 1/4 de litre de lait. Si on lui en donne davantage, son estomac sera surchargé. Or, dans les premiers jours, c'est l'estomac seul qui digère. Au fur et à mesure que le veau grandit et que l'estomac se développe, on lui augmente graduellement la portion de lait. — Donner au jeune veau du lait le matin et le soir seulement est un mode d'alimentation totalement irréaliste. En le nourrissant de cette manière, on lui donne, tout en voulant le bien nourrir, une trop grande quantité de lait à la fois, d'où il résulte une surcharge de l'estomac, surcharge qui provoque des troubles de la digestion, des maladies de l'estomac et des intestins, notamment la diarrhée, l'inflammation des intestins, et le ballonnement (gonflement) du ventre. Pour éviter ces affections si souvent mortelles on distribuera le lait le matin, à midi et le soir. La quantité de lait que le veau absorbe habituellement le matin et le soir se divisera en trois rations; on chauffera celle de midi. Ce petit surcroît de soins sera richement récompensé. Le conférencier recommande vivement aux éleveurs de suivre son conseil et de rompre avec la routine suivie jusqu'à ce jour.

La nourriture la plus substantielle pour le jeune veau est le lait naturel de la vache. Avant la domesticité du bétail bovin, le lait de la vache n'avait pas d'autre destination que de nourrir le veau. Le lait contient tous les éléments nécessaires au développement complet du corps. Il ne peut être remplacé par aucun autre aliment. Dans les huit premières

Il n'y avait que ces deux mots.

Cela n'était pas signé, mais cela ne suffisait-il pas pour Marceline!

Elle montra la lettre à Modeste :

— Il s'agit de toi, ma fille... Courage !... Je ne puis t'en dire davantage, mais demain, sans doute, tu sauras tout !..

Valognes avait son cheval à l'écurie chez M^e Parlanget.

Vers neuf heures du soir, il fit atteler.

La voiture était la petite charette anglaise que nous connaissons et dans laquelle nous avons vu Robert venir pour la première fois chercher le docteur Gérard.

Ils partirent bientôt.

— Allons, dit le manufacturier, racontez-moi toute cette histoire.

— J'irai droit au but, M. Valognes. Vous avez voulu, jadis, épouser Marceline Langon.

— Il y a bel âge. Ce temps-là est passé.

— Vous ne l'avez pas épousée, pourquoi?

— Parce qu'elle a refusé, parbleu.

— Et savez-vous pourquoi elle a refusé?

— Ma foi non, je n'ai jamais pu le deviner.

— Marceline Langon était mariée.

L'ancien contre-maitre fit un brusque mouvement; le cheval étonné s'arrêta, mais reçut un vigoureux coup de fouet.

— Vous en êtes sûr?

— Oui.

— Et vous connaissez M. Langon?

— M. Langon n'existe pas.

— Je ne suis pas très fort sur les énigmes. (A suivre.)

semaines, les veaux destinés à la reproduction devraient, outre le fourrage vert ou sec qu'ils commencent à manger dès la troisième ou quatrième semaine, ne recevoir que du lait pur. Tous les aliments artificiels laissent à désirer; attendu qu'ils ne contiennent pas ou du moins insuffisamment les principes organiques et anorganiques nécessaires au bon développement du corps; quelquefois ils sont de difficile digestion et n'exercent pas une action suffisamment stimulante sur les organes digestifs.

Les substances alimentaires employées comme succédanés du lait sont assez nombreuses. La lactine si vantée, notamment par des personnes intéressées, comme un aliment pouvant remplacer le lait a déçu l'attente des plus crédules. A partir du deuxième mois, le lait peut être remplacé, peu à peu, par de la soupe préparée avec de la farine de froment qui est un aliment sain, très nourrissant et d'un prix raisonnable. Il est plus avantageux de bien soigner deux veaux que d'en élever trois qui seront mal nourris. En général, le jeune veau ne reçoit pas des soins convenables. Le nouveau-né est très délicat; il est très sensible à une température ambiante trop basse. Il exige de la chaleur. Au lieu de cela, on croit souvent la préserver des eaux aux jointes (vulgo zambéro ou zambéraide), en le transportant ou plutôt en le traînant par les jambes dans un lieu froid. Or ce n'est nullement la chaleur de l'étable, comme beaucoup d'éleveurs le croient, qui occasionne cette maladie tant redoutée, mais plutôt les liquides putréfiés et accumulés dans les étables humides, mal aérées et malpropres, qui, par leur pénétration dans les vaisseaux sanguins du nombril fraîchement rompus, sont une cause assez fréquente de l'arthrite des jeunes veaux. Il faut donc les placer sur une litière sèche et propre; alors, il y aura beaucoup moins de cas de maladie.

Le jeune veau, comme tout autre être vivant, a besoin de se mouvoir librement; mais au lieu de cette liberté, on lui met dès sa naissance la corde au cou et on l'attache. Cette manière de faire peut occasionner non seulement des accidents, mais elle est préjudiciable à la belle conformation du corps. Il faudrait enfermer les veaux dans des compartiments spéciaux; les quelques inconvénients et les dépenses que cela occasionnerait seraient largement payés par un développement corporel normal et une bonne santé de l'animal.

Le conférencier termine en recommandant encore une fois l'élevage des sujets de choix. A son avis, il ne coûte guère plus d'élever du beau, bon et productif bétail que des sujets laids, difformes et improductifs. Le rendement ou le gain est bien différent entre les premiers et les derniers.

La foire d'Estavayer du 12 février a été favorisée par un temps splendide pour la saison, nous avons eu une foire très importante et fréquentée par un nombre exceptionnel de marchands étrangers. Les transactions ont été nombreuses avec des prix tendant à la hausse.

On comptait sur le champ de foire 450 pièces de gros bétail, 300 porcs, 40 chèvres et 25 moutons.

Les belles vaches à lait et les génisses prêtes au veau étaient, comme d'habitude, très recherchées et se sont vendues de 450 à 500 fr. pièce. Le bétail gras trouvait aussi de nombreux amateurs. On a chargé 14 wagons de bétail vendu, à la gare.

La race fribourgeoise étant de plus en plus appréciée de l'étranger, nos agriculteurs feront bien de mettre tous leurs soins à une sélection judicieuse, ainsi qu'à un élevage rationnel, et à cet effet, mettre à profit les conseils et enseignements qui lui sont gratuitement donnés des conférenciers de mérite.

Les porcs ont atteint des prix inconnus jusqu'à ce jour et il n'y en a pas eu pour tous ceux qui en auraient acheté. Ceux de 7 à 8 semaines se vendaient de 45 à 50 fr. et ceux de 3 à 4 mois de 90 à 100 fr. la paire.

X.

La suite de la Variété au prochain numéro.

Satin soie noire, blanche et couleur, de 1 fr. 40 à 22 fr. 80 le mètre (18 qualités différentes) expédie franco, par coupes de robes ou par pièces entières. G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons franco par retour du courrier. (M5643Z)

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

Mises publiques.

Lundi 21 février prochain, dès les 9 heures du matin. Théophile et Joseph AYER.

Carrière de Lessoc.

Le public est prévenu qu'on vient d'ouvrir une carrière (de marbre calcaire très compact) sur la commune de Lessoc (Gruyère).

Attention!

Au magasin BOSSON fils, chapelier, maison de M. Nicolas Remy, en face du Cercle catholique, à Bulle, grand assortiment de chapeaux de feutre et de paille en tout genre.

71]

Mises de bétail.

Le lundi 3 mars prochain, dès 9 h. du matin, il sera exposé en mises publiques, au domicile de Jacques Charrière, à Romanelns :

Mises de bétail.

Pour cause de mise à ferme, Emile Ogay, à Lovattens (Vaud), exposera en mises publiques le vendredi 28 février courant :

Mises publiques.

Lundi 24 février 1890, à 9 heures du matin, le conseil communal de Riaz exposera à vendre en mises publiques une petite maison à transporter.

Café à vendre ou à louer.

On offre à vendre ou à louer une jolie maison, entièrement réparée, avec café au rez-de-chaussée et concession pour cinq ans.

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire.

A. Ruggenbass, fab. de limes, successeur de Ph. Guidi, 261, rue de Morat, Fribourg.

Froments, blés, orges

avoines comprimés. Spécialité de gruaux divers. Maïs et farines pour engrais. PRIX RÉDUITS

Dépôt de choucroute de Berne

chez M. Pilloud, aub. rég. du Tonnelier, à Bulle. Gros et détail. Prix modéré. [86]

Instruments de musique

EN TOUS GENRES (en bois et en cuivre). CORDES - VIOLONS - ACCESSOIRES. Magasin 11 Grand Fontaine, FRIBOURG (maison Eggis).

PLUS DE MAUX DE DENTS! L'Elizir, Poudre et Pâte Dentifrices DES RR.PP. BÉNÉDICTINS de l'Abbaye de Soulaas (Gronde) Dom MAGUELONNE, Prieur

Graine & farine de lin.

Beaux gros sons français. Buis supérieurs et ordinaires. Semences de maïs, Italie et Hongrie. Tourteaux de lin et sésame moulus.

La personne bien connue qui, le jour de la foire, a enlevé un couteau de poche sur la banque d'un magasin d'épicerie de Bulle est priée de le rapporter si elle ne veut pas s'attirer des désagrément.

BREVETÉ!!! LE CIMENT UNIVERSEL de Plüss-Staufier

est incontestablement SANS RIVAL pour recoller tous les objets cassés, soit en verre, porcelaine, bois, etc

Monseigneur Marilley.

Brochure de 72 pages et un portrait. Prix : 50 cent.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Naissances: Mai 1889. - Buchs, Marie-Emma, fille de Buchs, Anne, de Bulle.

Jun. - Treyvand, Laure-Elisabeth, fille de Louis-François, de Oudrin (Vaud).

Juliet. - Gex, Louise-Anna-Bertha, fille de Frédéric, de Bulle.

Septembre. - Remy, Marie-Louise-Pauline, fille de Maurice, de Charmey, Fribourg et Bulle.

Oct bre. - Rolle, Marie-Angéla, fille de Félicien, de Grenilles et Estavayer-le-Gibloux.

Novembre. - Berthoud, Angéla-Louisa-Maria, fille d'Emile, de Châtel-St-Denis.

Décembre. - Kropf, Pierre, fils de Pierre, d'Unterlangenegg (Berne).

Point d'énigme parce que Marceline - Et le vrai nom, - Oui.

La voiture traversa malgré les premières de la forêt, plus sombres que distance.

Le mari de Marie Cette fois, le mouvement sur la bride, fut si vigoureux!

Vous! dit-il d'un air mécontent. - Et je vais tout vous allez me demander d'hui pour tout vous

Bulle. - Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

Occasion réelle et avantageuse!

20 cadeaux de valeur, parmi lesquels une montre marchant très bien, coûtent ensemble seulement 10 fr. : Une montre de cabinet bien réglée, 1 porte cigare en écume de mer avec sculpture et ambre, 1 étui à cigares, 1 porte-allumette perpétuel en caoutchouc première qualité, 1 tour Eiffel avec calendrier perpétuel mécanique, 1 écritoire, 1 canif de 4 pièces, 1 papeterie viennoise complète avec porte-cahier bien décoré et point, 1 pipe avec tête en ambre, et encore 11 autres objets pratiques et superbes = 20 pièces pour 10 fr.

Pour dames : 24 cadeaux utiles et magnifiques pour 12 fr. : 1 grand voile parisien, 1 élégant foulard en soie, 3 paires de bas d'hiver, 1 jaquette d'hiver contre l'humidité et le froid (en toutes grandeurs), 1 paire de boucles d'oreilles patentes avec brillants artificiels, 3 broches d'un grand effet en différents modèles, 4 bracelets avec tour Eiffel, 1 miroir de toilette, 1 flacon parfum fin, 6 pièces de savon viennois parfumé, 1 bague en double décorée de pierres, 1 collier vénitien = 24 objets indispensables pour le prix dérisoire de 12 fr.

A l'occasion du Carême: Morue, merluche, stockfish, codfish, harengs et conserves alimentaires

complètement assortis. Prix modérés. Louis Treyvand, épicier, à Bulle.

AVIS

M. J.-A. Wolff, 48 rue Montmartre, à Paris, a l'honneur d'informer MM. les fabricants de fromages de Gruyère qu'il prendrait leurs produits en dépôt et se chargerait de les vendre pour leur compte.

A louer:

Pour cause de maladie, le domaine de la Léchère près Bulle, de la contenance de 22 poses de terrain à foin et regain.

A vendre:

Faute d'emploi, un char à pont à deux chevaux, avec couverts et essieu en fer de 19 lignes, solide et en bon état.

VOLONTAIRE

Un agriculteur prendrait à son service un jeune homme de 17 à 20 ans qui désire apprendre l'allemand.

Un apprenti-charron

pourrait se placer chez G. VOGELSANGER, charron, à Bulle.

Attention!

Les frères TERCIER, à Vuadens, mettent à la disposition du public, à leur domicile, leur aine de grande taille, âgé de sept ans, propre à la saillie des juments, au prix de 10 fr.

Un domaine

de 19 poses de première classe, avec ferme, 2 granges, 2 fontaines, est à vendre sous de favorables conditions. Le procureur DAVET, à Bulle, renseignera.

Gîte à louer.

Monchoz, située à l'entrée de la vallée du Motélon, bien placée pour reposoir, en appoint en cette vallée et celle de Charmey.

Fagots à vendre,

à rendre à domicile, bien secs, ainsi qu'une quantité de troncs tout préparés pour petits potagers et lessives, en toute saison, chez les frères TERCIER, à Vuadens.

Changement d'atelier.

Le soussigné, en se recommandant à son honorable clientèle, l'avise qu'il a transféré son atelier dans la maison DUPONT, derrière la ville de Bulle.

A louer:

A la Toulaz, pour des personnes tranquilles, deux logements, composés chacun de deux chambres, de belle cuisine, caveau, jardin, l'un pour y entrer le 1er avril et l'autre pour le 1er mai.

A louer:

Un petit appartement à des personnes tranquilles et sans enfants. - S'adresser à la Brasserie Collaud, à Bulle.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, 6 francs; 6 mois, 3 francs; 3 mois, 1 franc 50 cent. Etranger: 1 an, 9 francs; 6 mois, 5 francs; 3 mois, 2 francs 50 cent. payables d'avance. PRIX DU NUMÉRO: 5 centimes. On s'abonne à tous les bureaux de poste.

NOUVEAUX

Arbitrage international datées l'année 7 février 1890, les dant du Congo et fédéral s'il est dispo éventuel pour les deux Etats à l'occ confins en Afrique eu lieu par suite d tantes, au moment procéder à ces tra Le Conseil fédé confiée par ces d'arbitre dans la Congo et le Poitu

Chemins de fer pose aux compag geurs de commerc avec tarif de zon

Zurich. - L nastique aura lieu 29 et 30 juin.

Le tunnel de construction a p terrain au Kreuzp

Schwytz. - Einsiedeln faire b vent, est mort le s l'influenza.

Zoug. - La f réalisé en 1889 ur

Thurgovie. a passé toute la se reine, à l'intention un peu après Pâqu berg, sa villa sur l visitée depuis plus

Vaud. - Voic qui a jeté la const

FEUILLET

BELLE